

A la Région Sud, Estrosi a gardé un goût prononcé pour les hôtels de luxe

30 SEPTEMBRE 2018 PAR [ELLEN SALVI](#) ET [ANTTON ROUGET](#)

Des nuits d'hôtel à 360 euros, un dîner bling-bling au Festival de Cannes sans passer de marché : dix-huit mois après son départ de la présidence de la Région Sud, les dépenses de Christian Estrosi continuent d'agiter la collectivité. Le maire LR de Nice fait preuve de constance en la matière : Mediapart l'avait déjà épinglé en 2014 pour des nuitées quatre étoiles aux frais de sa Ville.

C'était l'une des marottes du Christian Estrosi de fin 2015, celui qui surjouait la « *résistance* » dans l'entre-deux-tours des élections régionales qui l'opposaient au Front national (ex-Rassemblement national). Pour prouver à quel point il avait compris le message adressé par les électeurs tentés par Marion Maréchal-Le Pen, l'actuel maire LR de Nice (Alpes-Maritimes) avait demandé à tous ses colistiers de signer une charte d'éthique, par laquelle ils s'engageaient notamment « *à ne pas utiliser les ressources et les moyens mis à [leur] disposition pour l'exercice de [leur] mandat ou de[leurs] fonctions à d'autres fins* ».

Pour parfaire sa campagne et se doter de tous les atours de l'exemplarité, le futur président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur (Paca, devenue Région Sud) avait également promis à ses électeurs d'éviter autant que possible les dépenses superflues, afin de réduire le niveau d'endettement de sa collectivité. Certes, cela ne l'avait pas empêché, deux mois tout juste après son arrivée, de commander aux frais de cette dernière un sondage contenant une série de questions essentielles sur son image personnelle ou son envergure nationale. Une erreur d'appréciation de début de mandat, sans doute.

Mais par la suite, Christian Estrosi semble avoir continué à ne pas regarder à la dépense, que ce soit pour ses séjours parisiens dans un hôtel de luxe ou pour organiser un dîner à paillettes durant le Festival de Cannes, sans passer de marché au préalable, malgré des alertes en interne. En 2014 déjà, Mediapart avait révélé le goût de l'ancien ministre de Nicolas Sarkozy pour les nuits quatre étoiles, payées à l'époque par la mairie de Nice. Selon de nouveaux documents obtenus par nos soins, l'ancien président de Région – il a finalement quitté son poste en mai 2017 pour retrouver sa mairie – a conservé le même train de vie aux frais de la collectivité territoriale, lui qui s'est pourtant toujours présenté comme le chantre de la baisse des dépenses publiques.

Tout avait pourtant débuté avec les meilleures intentions. Le 15 janvier 2016, un mois à peine après son arrivée à la tête de la Région, Christian Estrosi faisait voter en assemblée plénière une délibération encadrant la prise en charge des déplacements des conseillers régionaux. Le texte fixait notamment le plafond des frais d'hébergement à Paris à 90 euros, pas plus. Sauf qu'à en croire aujourd'hui les services de la collectivité, cette délibération s'imposait à tous les élus... à l'exception du président lui-même.

C'est ainsi que l'ancien ministre a pu exploser le seuil des 90 euros lors de ses très nombreux déplacements dans la capitale, en séjournant dans un hôtel de luxe où il a ses habitudes. En l'occurrence, Le Métropolitain, un établissement situé dans le très chic XVI^e arrondissement de Paris, doté d'une piscine et d'un hammam. L'élus niçois y occupait régulièrement la même chambre : une suite avec vue sur la tour Eiffel.

Ce petit rituel avait forcément un coût pour la Région : entre 280 et 360 euros TTC par nuit. « *Il convient de noter que les tarifs des hôtels parisiens sont en effet malheureusement relativement élevés* », justifie aujourd'hui la collectivité territoriale. Mises bout à bout, ces réservations atteignent en effet une somme plus que rondelette : près de 5 000 euros, rien que pour un mois, entre le 11 septembre et 12 octobre 2016, période durant laquelle Christian Estrosi Mediapart a comptabilisé pas moins de seize réservations au Métropolitain).

À l'époque, le président de la Région Paca préparait son mariage avec la journaliste Laura Tenoudji. Il était aussi très impliqué dans la campagne de la primaire de la droite et du centre menée par Nicolas Sarkozy, dont il était le « *porte-parole à l'économie* ». Mais les séjours au Métropolitain étaient tous strictement en lien avec ses activités à la Région, assure la collectivité. Cette dernière justifie auprès de Mediapart chacun des multiples déplacements à Paris par des rendez-vous avec des « *personnalités qualifiées en vue du retour du grand prix de F1* » sur le circuit Paul-Ricard dans le Var, des rendez-vous médiatiques sur des « *sujets régionaux* » ou des entretiens avec des représentants de l'État.

« *Le président de Région avait donné des instructions claires à son administration pour que la chambre soit inférieure à 280 euros HT* », ajoutent les services de la Région. Or, « *après analyse de chaque facture* », « *nous découvrons [à la faveur des questions de Mediapart – ndlr] qu'il y a effectivement trois séjours où le prix des chambres a dépassé les 300 euros HT* », confirme cependant la collectivité, avant de rejeter l'entière responsabilité de cette situation sur l'un de ses agents.

Difficile pourtant d'affirmer que le cabinet de Christian Estrosi n'était pas informé du niveau de ces dépenses, son entourage étant dans la boucle des réservations, comme l'attestent plusieurs mails consultés par Mediapart. C'est par exemple son secrétariat particulier qui s'est occupé de l'organisation d'un séjour à la mi-septembre 2016, pour un coût total de 1 087,44 euros. Deux semaines plus tard, un autre devis du Métropolitain – à hauteur de 654,96 euros, avec une nuit à 360 euros – était encore directement transmis à Ludovic Arnault, un fidèle du maire de Nice, qui était alors son chef de cabinet à la Région.

Sollicité à plusieurs reprises par l'intermédiaire de son cabinet, Christian Estrosi nous a renvoyé avec constance vers les services de la Région Sud. Le cabinet de Renaud Muselier, son successeur, nous a répondu une première fois le 17 juillet, puis de nouveau le 13 septembre.

Dans sa première réponse, la Région dénonçait « *une campagne de désinformation malveillante* » et nous indiquait son intention de « *porter plainte suite à la divulgation de documents internes à la collectivité qui fait porter sur les élus une présomption de culpabilité et participe au populisme ambiant* ».

Relancé pour comprendre le périmètre de cette plainte, le cabinet de Renaud Muselier nous a ensuite assuré qu'elle était « *en cours de rédaction* ». « *Elle vise un agent de la direction des relations publiques qui a été identifié et porte sur la diffusion de fausses nouvelles* », a-t-il précisé.

« *Le repas de ce soir me semble compromis* »

Les plus proches conseillers de Christian Estrosi sont aussi ceux qui ont participé à la réservation, au printemps 2017, du restaurant La Petite Maison de Nicole, situé au cœur de l'hôtel Le Majestic de Cannes, pour un repas bling-bling organisé à l'occasion du célèbre festival de cinéma. L'actuel maire de Nice connaît bien cette adresse et sa patronne, Nicole Rubi, une icône de la Côte d'Azur, décorée des insignes de chevalier de la Légion d'honneur en juin 2010 par celui qui était alors ministre de l'industrie de Nicolas Sarkozy.

« *Tu es une alchimiste du bonheur. Tu incarnes une âme profondément niçoise, l'avait-il encensée lors de la cérémonie. Comme ton père César, cela s'exprime autour de l'art culinaire. Il t'a aussi appris à transmettre aux autres...* » Voilà des années que Christian Estrosi fréquente régulièrement le premier établissement de Nicole Rubi, La Petite Maison, une institution du Vieux Nice aujourd'hui gérée par sa fille, Anne-Laure Rubi, également conseillère municipale subdéléguée à la jeunesse et à la vie étudiante. Un tout petit monde.

Le dîner organisé le soir du 17 mai 2017 par Christian Estrosi, qui venait de démissionner de la présidence de la Région mais en restait président délégué, a réuni vingt-six personnes pour une facture globale de 3 640 euros, réglée par la collectivité. Curieusement, il a été organisé sans qu'aucun marché ne soit passé, et ce malgré des alertes en interne, formulées par écrit dans un échange de mails dont Mediapart a pris connaissance.

Ce jour-là, en début d'après-midi, un agent de la Région écrit directement au chef de cabinet Ludovic Arnault. Il vient d'échanger avec la responsable du service des marchés de la collectivité et « *les choses ne sont pas aussi simples que vous me l'indiquez* », alerte le fonctionnaire. « *Cette prise en charge est compliquée car nous n'avons monté aucun marché pour l'heure et je ne suis pas certain que nous puissions le faire d'ici ce soir* », prévient-il. Sa conclusion est claire : « *Le repas de ce soir me semble compromis.* »

Ludovic Arnault répond vingt minutes plus tard, sans cacher sa colère ni son empressement à régler l'affaire au plus vite : « *Cela fait un an que tout le monde connaît ce dîner pour une fois personne ne dira que je vous ai prévenu à la dernière minute [...]. Donc il aura lieu ce soir et il faudra faire le nécessaire car le président ne peut pas pâtir de notre incompétence* », répond-il.

Mais l'agent est visiblement ennuyé, il préfère expliquer au chef de cabinet le risque qui pèse sur une telle démarche : « *Personnellement je n'ai pas eu connaissance de ce repas il y a un an, ni même un mois, ni même une semaine, écrit-il. Si vous décidez de le maintenir malgré l'alerte de votre direction juridique et financière, nous risquons de ne pas être en capacité de liquider la facture correspondante au motif que nous ne disposons pas du support juridique adéquat.* » Et de conclure, comme pour mieux se dédouaner en cas de problème : « *Je vous laisse le soin de décider.* »

Malgré cette alerte on ne peut plus explicite, la Région refuse de faire machine arrière. Quelques heures avant le dîner, à 18 h 16 très exactement, une autre fonctionnaire sollicite une assistante de la direction « restauration » de l'hôtel Le Majestic. « *Il faudrait que je puisse vous notifier ce contrat avant le dîner de ce soir* », écrit-elle. Les services du palace finissent par renvoyer les pièces nécessaires à la signature du marché le soir même, à 23 h 38. Trop tard : les bureaux de la Région sont déserts. Ces éléments ne seront finalement traités par la collectivité territoriale que le 22 mai, soit cinq jours après la prestation...

Plus étonnant encore : la version définitive du contrat laisse penser que le document a été signé, par délégation de Christian Estrosi, le 17 mai 2017. La signature aurait-elle été antidatée ? La Région n'a pas été en mesure de nous répondre sur ce point, promettant de « *lancer une inspection générale des services pour pouvoir [nous] apporter des éléments de réponse* ». Sollicité par l'intermédiaire de son cabinet à la Ville de Nice, l'ancien ministre, lui, n'a tout simplement pas souhaité répondre à nos demandes d'explications.
